

FLASH ÉCONOMIE

RECHERCHE ÉCONOMIQUE

5 septembre 2012 – N° 579

Une monétisation massive des dettes publiques peut-elle relancer l'économie ?

Il est possible que la BCE passe à une politique massive de monétisation des dettes publiques, afin de faire baisser les taux d'intérêt à long terme. Ceci aura pour effet d'éviter un défaut souverain, et, en Italie et non en Espagne, de rétablir la solvabilité budgétaire.

Mais peut-on espérer que la monétisation (la baisse des taux d'intérêt à long terme) fasse repartir l'économie ?

Les exemples passés ou présents (Japon, Royaume-Uni, Etats-Unis) montrent que, si le secteur privé veut continuer à se désendetter, ce qui est le cas aujourd'hui dans la zone euro, il ne faut pas beaucoup attendre de la monétisation en ce qui concerne la croissance.

RECHERCHE ECONOMIQUE

Rédacteur :

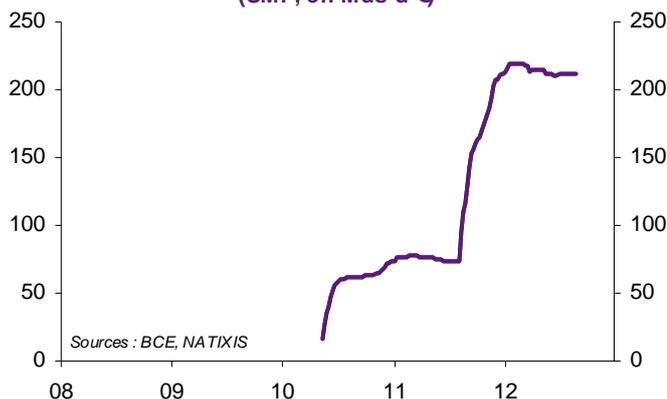
Patrick ARTUS

RECHERCHE ÉCONOMIQUE

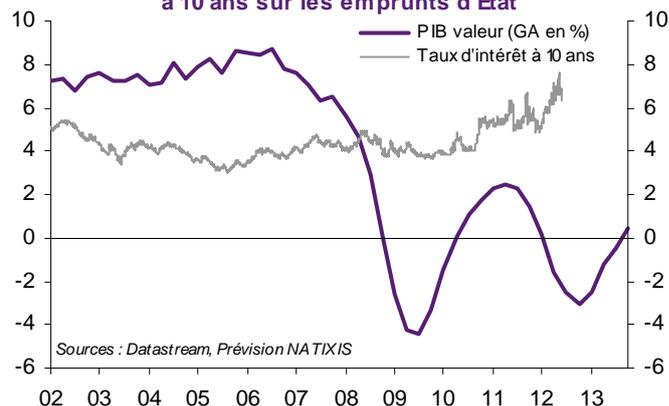
Monétisation massive des dettes publiques dans la zone euro ?

Il est possible que la BCE passe à une politique de monétisation massive des dettes publiques, bien plus importante que ce qui a été fait jusqu'ici (**graphique 1**), puisque le niveau très élevé des taux d'intérêt à long terme étouffe les économies de l'Espagne et de l'Italie (**graphiques 2a/2b**) et ne permet plus que les mouvements des taux directeurs de la BCE aient un effet sur l'économie de ces pays.

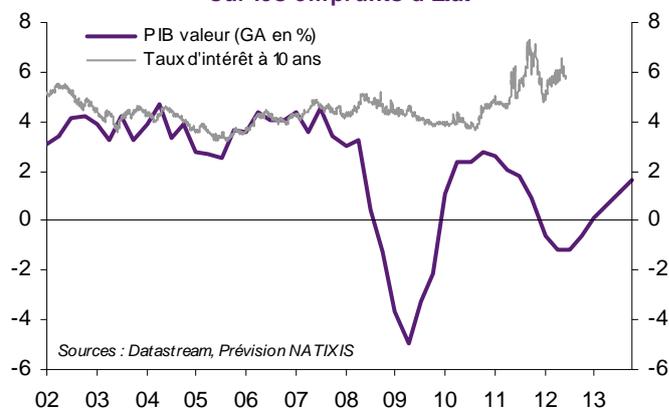
Graphique 1
BCE : encours de dette publique (SMP, en Mds d'€)



Graphique 2a
Espagne : PIB en valeur et taux d'intérêt à 10 ans sur les emprunts d'État



Graphique 2b
Italie : PIB en valeur et taux d'intérêt à 10 ans sur les emprunts d'État



Cette monétisation des dettes publiques (italienne et espagnole) éviterait un défaut de ces pays, et rétablirait la solvabilité budgétaire de l'Italie, mais pas de l'Espagne : avec des taux d'intérêt plus faibles, l'excédent budgétaire primaire de l'Italie en 2013 (**graphique 3**) suffirait pour assurer la solvabilité budgétaire (il serait supérieur au produit de la dette publique par l'écart entre le taux d'intérêt et le taux de croissance), alors que l'Espagne a toujours un déficit budgétaire primaire important.

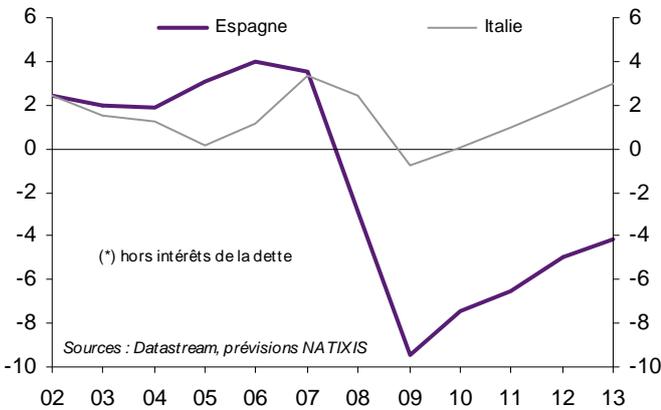
Mais, au-delà de faciliter le financement des Etats, peut-on espérer que la monétisation des dettes puisse faire redémarrer la croissance dans les économies en crise ?

Exemples passés ou présents

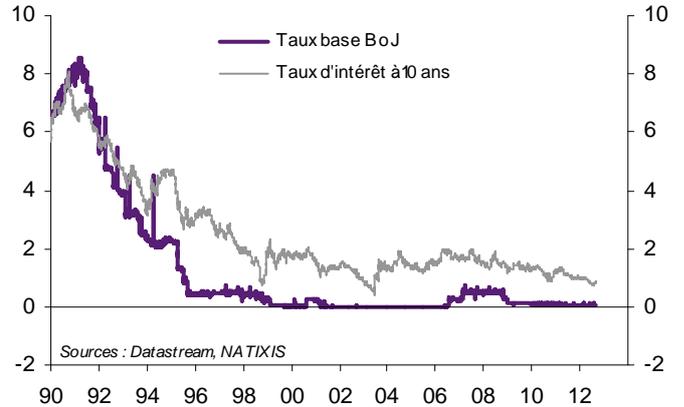
On a observé des baisses fortes des taux d'intérêt à long terme :

- au Japon, depuis la fin des années 1990 (**graphique 4a**), avec la politique monétaire très expansionniste de la Banque du Japon (**graphiques 4a/4b**) et avec les achats de dette publique par les intermédiaires financiers collectant de l'épargne très peu rémunérée (**graphique 4c**) ;

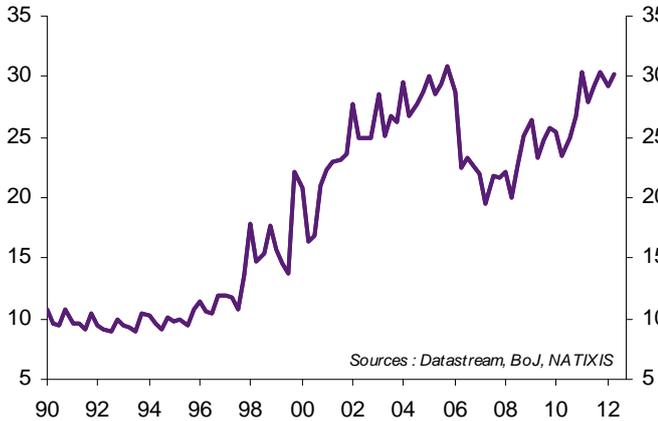
Graphique 3
Solde primaire* (en % du PIB valeur)



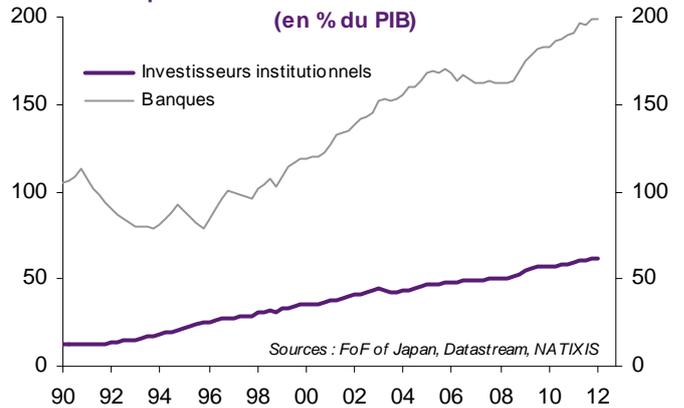
Graphique 4a
Japon : taux d'intérêt



Graphique 4b
Japon : base monétaire (valeur, en % du PIB)

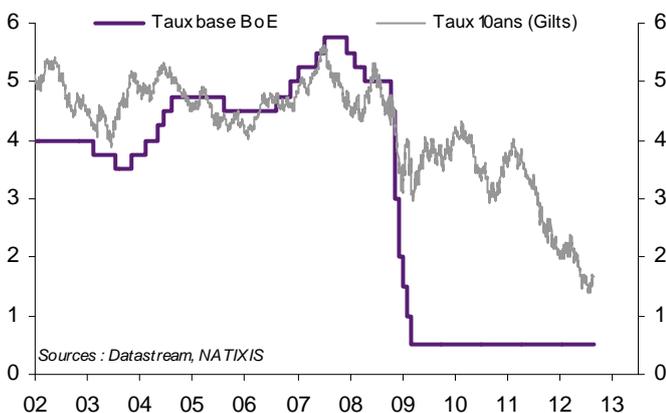


Graphique 4c
Japon : encours d'obligations détenues par les banques et les investisseurs institutionnels (en % du PIB)

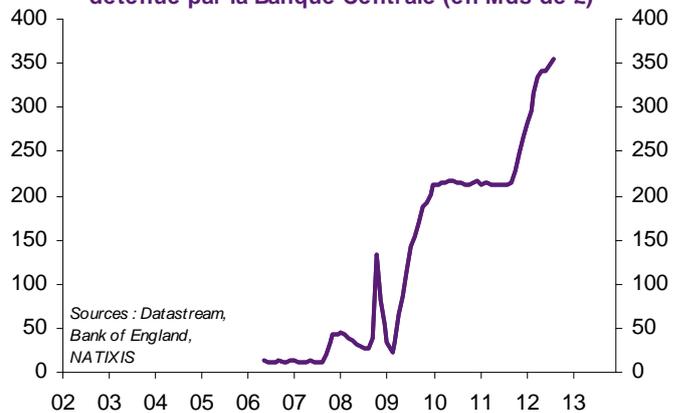


- au Royaume-Uni depuis le début de la crise avec la politique monétaire très expansionniste de la Banque d'Angleterre (graphique 4d) et en particulier avec les achats de Gilts par la Banque d'Angleterre (graphique 4e) ;

Graphique 4d
Royaume-Uni : taux d'intérêt

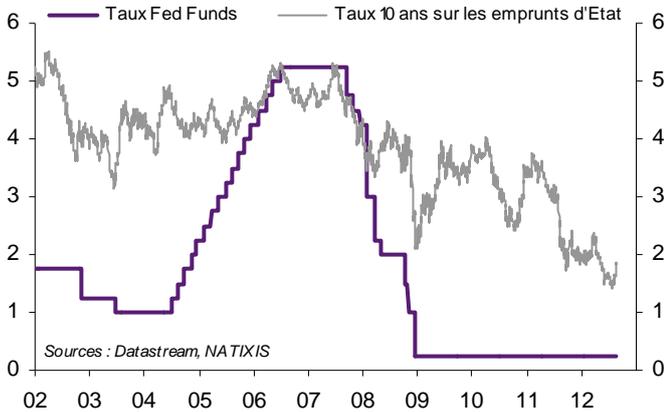


Graphique 4e
Royaume-Uni : encours de dette publique détenue par la Banque Centrale (en Mds de £)

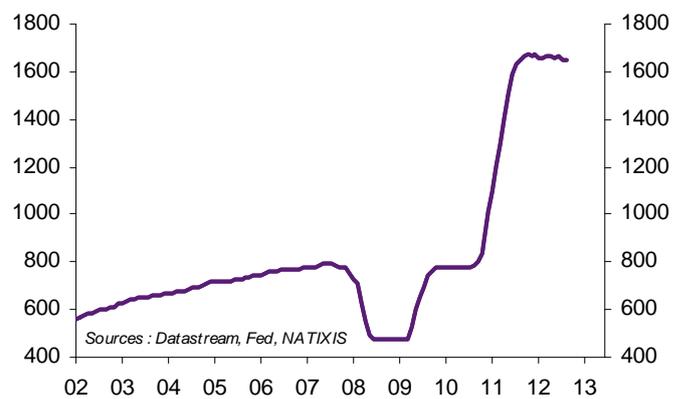


- **aux Etats-Unis, depuis le début de la crise (graphique 5a)** aussi avec la politique monétaire très expansionniste, avec les achats de Treasuries par la Réserve Fédérale (**graphiques 5a/5b**), avec l'« Opération Twist », et avec le rôle international du dollar et les achats de Treasuries par les non-résidents (**graphique 5c**).

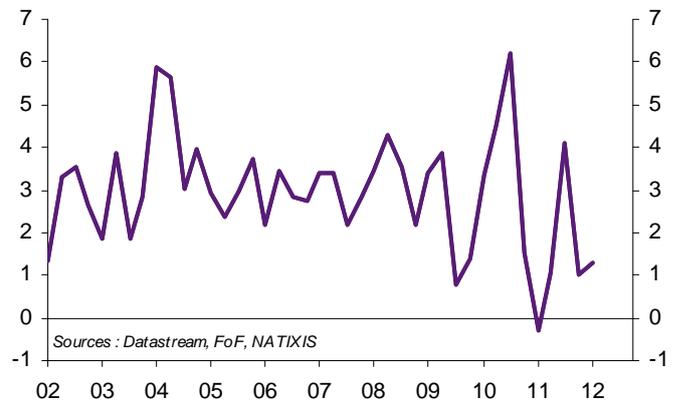
Graphique 5a
Etats-Unis : taux d'intérêt



Graphique 5b
Etats-Unis : encours de Treasuries détenu par la Réserve Fédérale (en Mds de \$)

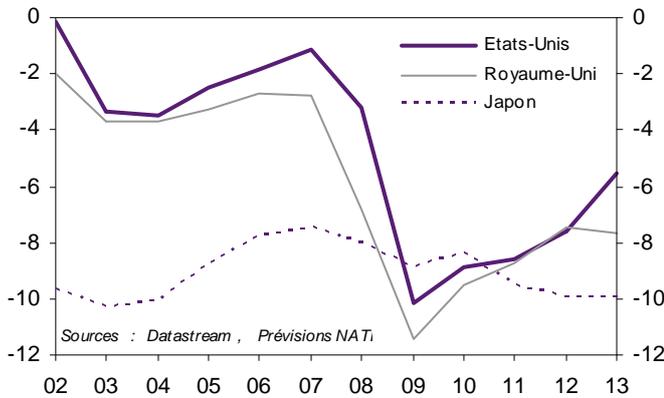


Graphique 5c
Etats-Unis : achats nets d'obligations publiques par les non résidents (en % du PIB)

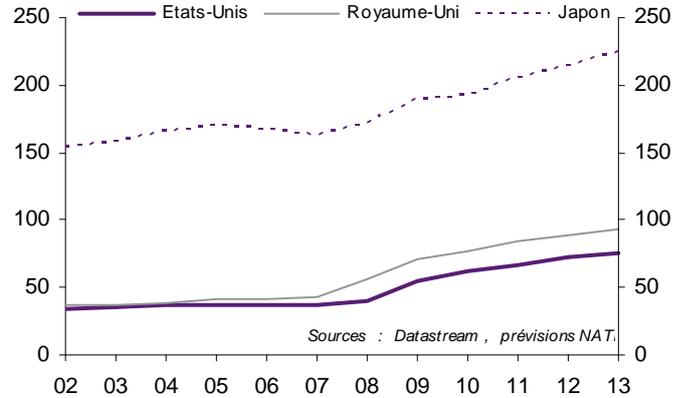


Nous avons donc trois cas de monétisation de dette publique aboutissant à un niveau très bas des taux d'intérêt à long terme malgré la mauvaise situation des finances publiques (graphiques 6a/6b).

Graphique 6a
Déficit public (en % du PIB)



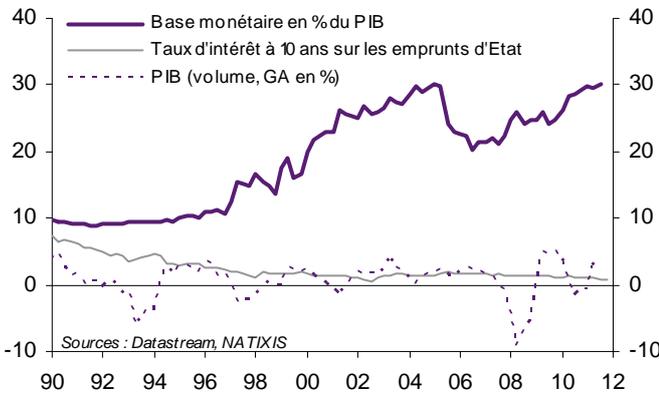
Graphique 6b
Dettes publiques (en % du PIB)



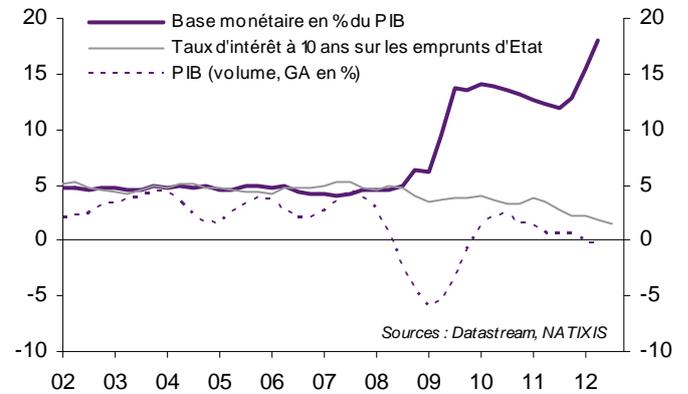
Dans ces trois cas, la monétisation des dettes publiques a-t-elle fait repartir la croissance ?

La croissance au Japon est restée en moyenne très faible depuis 1997 (graphique 7a) ; la croissance est négative en 2012 au Royaume-Uni (graphique 7b) ; la croissance reste modeste aux Etats-Unis (graphique 7c).

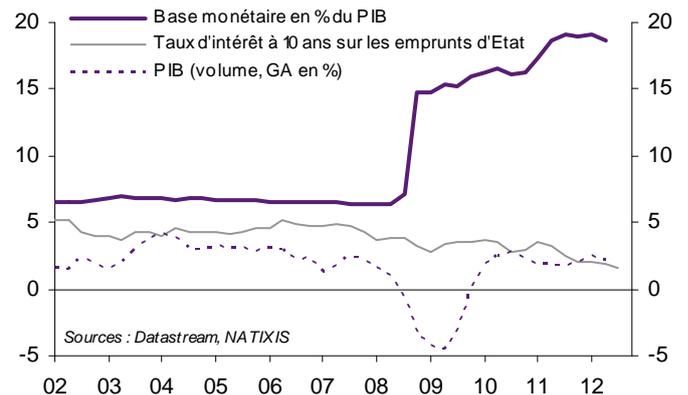
Graphique 7a
Japon : base monétaire, taux d'intérêt à 10 ans et PIB volume



Graphique 7b
Royaume-Uni : base monétaire, taux d'intérêt à 10 ans et PIB volume



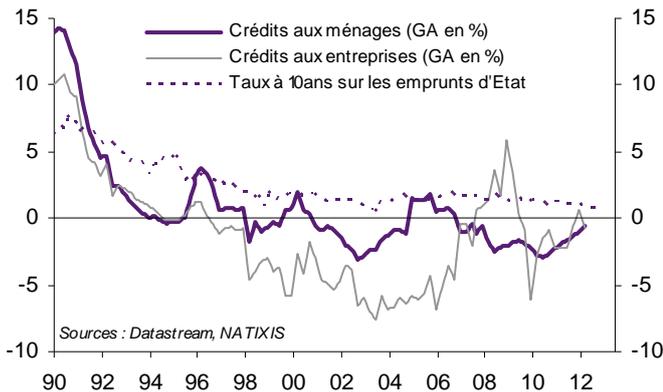
Graphique 7c
Etats-Unis : base monétaire, taux d'intérêt à 10 ans et PIB volume



Cette absence d'effet de la baisse des taux d'intérêt sur la croissance peut être reliée au désendettement du secteur privé : si la baisse des taux d'intérêt ne fait pas repartir le crédit au secteur privé, elle a peu d'effets sur la croissance. Ceci s'est observé au Japon depuis 1998 (graphique 8a), aux Etats-Unis pour les ménages depuis 2009 (graphique 8b), au Royaume-Uni pour les ménages et les entreprises (graphique 8c).

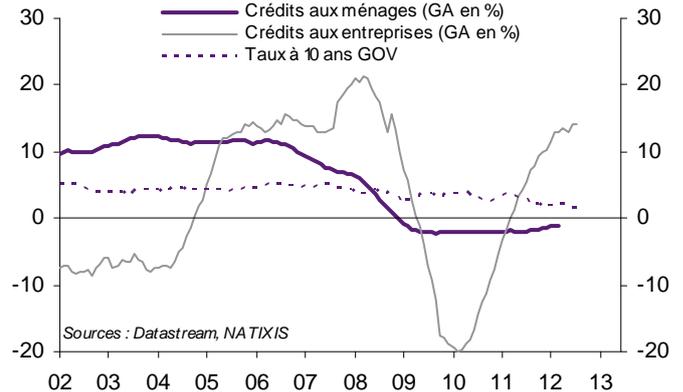
Graphique 8a

Japon : crédits au secteur privé et taux à 10ans sur les emprunts d'Etat



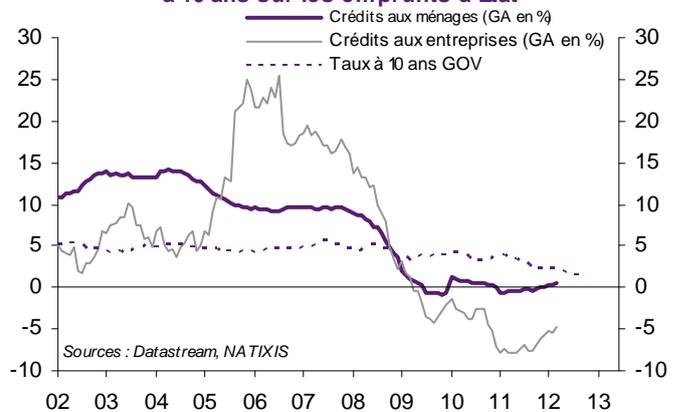
Graphique 8b

Etats-Unis : crédits au secteur privé et taux à 10 ans sur les emprunts d'Etat



Graphique 8c

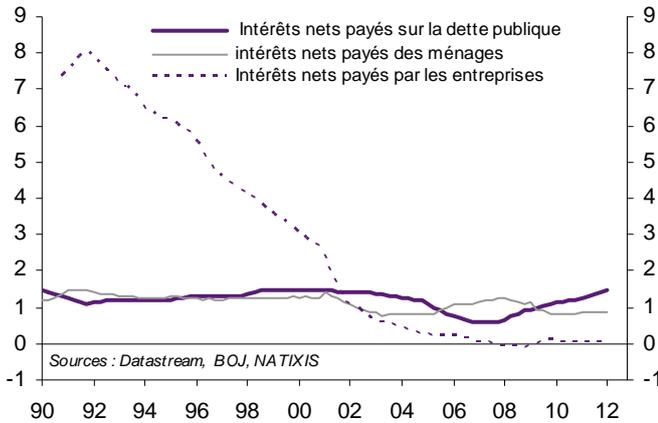
Royaume-Uni : crédits au secteur privé et taux à 10 ans sur les emprunts d'Etat



Certes, la baisse des taux d'intérêt à long terme (et à court terme) **réduit les paiements d'intérêts sur les dettes (graphiques 9a/9b/9c)**, et réduit le risque de défaut.

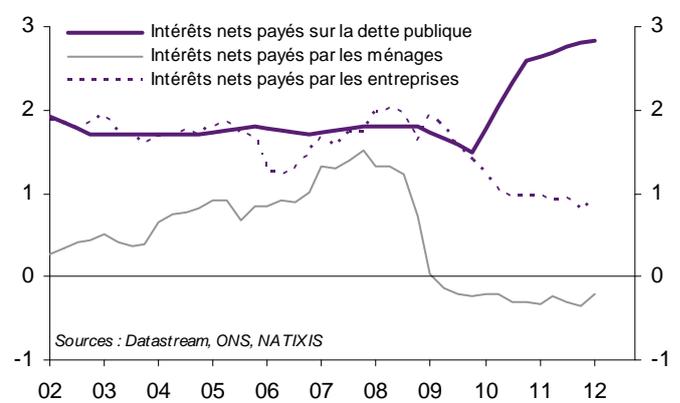
Graphique 9a

Japon : intérêts nets payés (en % du PIB valeur)



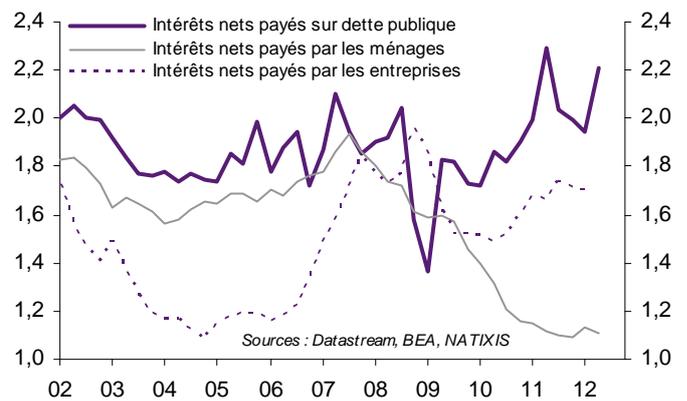
Graphique 9b

Royaume-Uni : intérêts nets payés (en % PIB valeur)



Graphique 9c

Etats-Unis : intérêts nets payés (en % PIB valeur)



Mais il semble que s'il y a désendettement du secteur privé, ceci ne suffise pas à faire repartir la croissance.

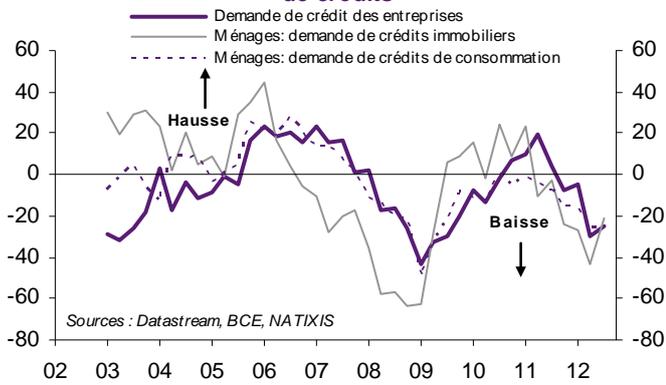
Synthèse : l'éventuelle monétisation des dettes publiques de la zone euro par la BCE ferait-elle repartir la croissance de la zone euro ?

Pour éviter l'asphyxie de l'Espagne et de l'Italie par les taux d'intérêt très élevés, **la BCE peut être amenée à mettre en place une monétisation massive** (directe ou indirecte au travers du financement de l'ESM) **des dettes publiques de ces pays**. Cette monétisation éviterait le défaut des Etats, réduirait le service de la dette de tous les emprunteurs, publics et privés. **Ferait-elle repartir la croissance de la zone euro ? On peut en douter.**

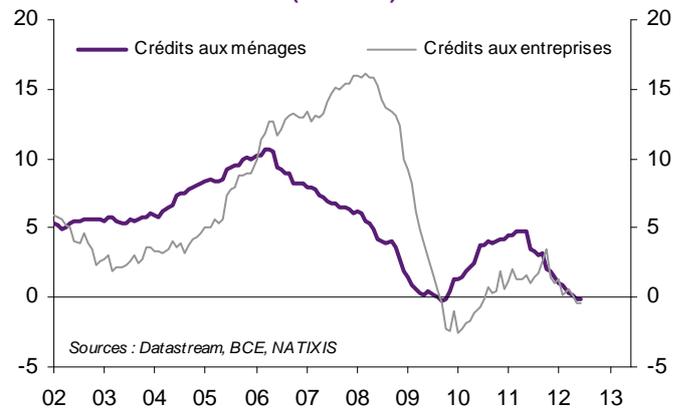
Les expériences de monétisation entraînant une baisse des taux du crédit à long terme (Japon, Etats-Unis, Royaume-Uni) montrent que, **lorsque le secteur privé se désendette, la monétisation stimule peu la croissance.**

Le désendettement du secteur privé est bien très important aujourd'hui dans la zone euro (graphiques 10a/10b).

Graphique 10a
Zone euro : enquêtes des banques centrales
sur les évolutions de condition de la demande
de crédits



Graphique 10b
Zone euro : crédits bancaires au secteur privé
(GA en %)



AVERTISSEMENT / DISCLAIMER

Ce document et toutes les pièces jointes sont strictement confidentiels et établis à l'attention exclusive de ses destinataires. Ils ne sauraient être transmis à quiconque sans l'accord préalable écrit de Natixis. Si vous recevez ce document et/ou toute pièce jointe par erreur, merci de le(s) détruire et de le signaler immédiatement à l'expéditeur.

Ce document a été préparé par nos économistes. Il ne constitue pas un rapport de recherche indépendant et n'a pas été élaboré conformément aux dispositions légales arrêtées pour promouvoir l'indépendance de la recherche en investissement. En conséquence, sa diffusion n'est soumise à aucune interdiction prohibant l'exécution de transactions avant sa publication.

La distribution, possession ou la remise de ce document dans ou à partir de certaines juridictions peut être limitée ou interdite par la loi. Il est demandé aux personnes recevant ce document de s'informer sur l'existence de telles limitations ou interdictions et de s'y conformer. Ni Natixis, ni ses affiliés, directeurs, administrateurs, employés, agents ou conseillers, ni toute autre personne accepte d'être responsable à l'encontre de toute personne du fait de la distribution, possession ou remise de ce document dans ou à partir de toute juridiction.

Ce document et toutes les pièces jointes sont communiqués à chaque destinataire à titre d'information uniquement et ne constituent pas une recommandation personnalisée d'investissement. Ils sont destinés à être diffusés indifféremment à chaque destinataire et les produits ou services visés ne prennent en compte aucun objectif d'investissement, situation financière ou besoin spécifique à un destinataire en particulier. Ce document et toutes les pièces jointes ne constituent pas une offre, ni une sollicitation d'achat, de vente ou de souscription. Ce document ne peut en aucune circonstance être considéré comme une confirmation officielle d'une transaction adressée à une personne ou une entité et aucune garantie ne peut être donnée sur le fait que cette transaction sera conclue sur la base des termes et conditions qui figurent dans ce document ou sur la base d'autres conditions. Ce document et toutes les pièces jointes sont fondés sur des informations publiques et ne peuvent en aucune circonstance être utilisés ou considérés comme un engagement de Natixis, tout engagement devant notamment être soumis à une procédure d'approbation de Natixis conformément aux règles internes qui lui sont applicables.

Natixis n'a ni vérifié ni conduit une analyse indépendante des informations figurant dans ce document. Par conséquent, Natixis ne fait aucune déclaration ou garantie ni ne prend aucun engagement envers les lecteurs de ce document, de quelque manière que ce soit (expresse ou implicite) au titre de la pertinence, de l'exactitude ou de l'exhaustivité des informations qui y figurent ou de la pertinence des hypothèses auxquelles elle fait référence. En effet, les informations figurant dans ce document ne tiennent pas compte des règles comptables ou fiscales particulières qui s'appliqueraient aux contreparties, clients ou clients potentiels de Natixis. Natixis ne saurait donc être tenu responsable des éventuelles différences de valorisation entre ses propres données et celles de tiers, ces différences pouvant notamment résulter de considérations sur l'application de règles comptables, fiscales ou relatives à des modèles de valorisation. De plus, les avis, opinions et toute autre information figurant dans ce document sont indicatifs et peuvent être modifiés ou retirés par Natixis à tout moment sans préavis.

Les informations sur les prix ou marges sont indicatives et sont susceptibles d'évolution à tout moment et sans préavis, notamment en fonction des conditions de marché. Les performances passées et les simulations de performances passées ne sont pas un indicateur fiable et ne préjugent donc pas des performances futures. Les informations contenues dans ce document peuvent inclure des résultats d'analyses issues d'un modèle quantitatif qui représentent des événements futurs potentiels, qui pourront ou non se réaliser, et elles ne constituent pas une analyse complète de tous les faits substantiels qui déterminent un produit. Natixis se réserve le droit de modifier ou de retirer ces informations à tout moment sans préavis. Plus généralement, Natixis, ses sociétés mères, ses filiales, ses actionnaires de référence ainsi que leurs directeurs, administrateurs, associés, agents, représentants, salariés ou conseillers respectifs rejettent toute responsabilité à l'égard des lecteurs de ce document ou de leurs conseils concernant les caractéristiques de ces informations. Les opinions, avis ou prévisions figurant dans ce document reflètent, sauf indication contraire, celles de son ou ses auteur(s) et ne reflètent pas les opinions de toute autre personne ou de Natixis.

Les informations figurant dans ce document n'ont pas vocation à faire l'objet d'une mise à jour après la date apposée en première page. Par ailleurs, la remise de ce document n'entraîne en aucune manière une obligation implicite de quiconque de mise à jour des informations qui y figurent.

Natixis ne saurait être tenu pour responsable des pertes financières ou d'une quelconque décision prise sur le fondement des informations figurant dans la présentation et n'assume aucune prestation de conseil, notamment en matière de services d'investissement. En tout état de cause, il vous appartient de recueillir les avis internes et externes que vous estimez nécessaires ou souhaitables, y compris de la part de juristes, fiscalistes, comptables, conseillers financiers, ou tous autres spécialistes, pour vérifier notamment l'adéquation de la transaction qui vous est présentée avec vos objectifs et vos contraintes et pour procéder à une évaluation indépendante de la transaction afin d'en apprécier les mérites et les facteurs de risques.

Natixis est agréée par l'Autorité de contrôle prudentiel (ACP) en France en qualité de Banque – prestataire de services d'investissements et soumise à sa supervision. Natixis est réglementée par l'AMF (Autorité des Marchés Financiers) pour l'exercice des services d'investissements pour lesquels elle est agréée.

Natixis est agréée par l'ACP en France et soumise à l'autorité limitée du Financial Services Authority au Royaume Uni. Les détails concernant la supervision de nos activités par le Financial Services Authority sont disponibles sur demande.

Natixis est agréée par l'ACP et régulée par la BaFin (Bundesanstalt für Finanzdienstleistungsaufsicht) pour l'exercice en libre établissement de ses activités en Allemagne. Le transfert / distribution de ce document en Allemagne est fait(e) sous la responsabilité de NATIXIS Zweigniederlassung Deutschland.

Natixis est agréée par l'ACP et régulée par la Banque d'Espagne (Bank of Spain) et la CNMV pour l'exercice en libre établissement de ses activités en Espagne.

Natixis est agréée par l'ACP et régulée par la Banque d'Italie et la CONSOB (Commissione Nazionale per le Società e la Borsa) pour l'exercice en libre établissement de ses activités en Italie.

Natixis ne destine la diffusion aux Etats-Unis de cette publication qu'aux « major U.S. institutional investors », définis comme tels selon la **Rule 15(a)(6)**. Cette publication a été élaborée et vérifiée par les économistes de Natixis (Paris). Ces économistes n'ont pas fait l'objet d'un enregistrement professionnel en tant qu'économiste auprès du NYSE et/ou du NASD et ne sont donc pas soumis aux règles édictées par la FINRA.

This document (including any attachments thereto) is confidential and intended solely for the use of the addressee(s). It should not be transmitted to any person(s) other than the original addressee(s) without the prior written consent of Natixis. If you receive this document in error, please delete or destroy it and notify the sender immediately.

This document has been prepared by our economists. It does not constitute an independent investment research and has not been prepared in accordance with the legal requirements designed to promote the independence of investment research. Accordingly there are no prohibitions on dealing ahead of its dissemination.

The distribution, possession or delivery of this document in, to or from certain jurisdictions may be restricted or prohibited by law. Recipients of this document are therefore required to ensure that they are aware of, and comply with, such restrictions or prohibitions. Neither Natixis, nor any of its affiliates, directors, employees, agents or advisers nor any other person accept any liability to anyone in relation to the distribution, possession or delivery of this document in, to or from any jurisdiction.

This document (including any attachments thereto) are communicated to each recipient for information purposes only and do not constitute a personalised recommendation. It is intended for general distribution and the products or services described therein do not take into account any specific investment objective, financial situation or particular need of any recipient. It should not be construed as an offer or solicitation with respect to the purchase, sale or subscription of any interest or security or as an undertaking by Natixis to complete a transaction subject to the terms and conditions described in this document or any other terms and conditions. Any undertaking or commitment shall be subject to Natixis prior approval and formal written confirmation in accordance with its current internal procedures. This document and any attachments thereto are based on public information.

Natixis has neither verified nor independently analysed the information contained in this document. Accordingly, no representation, warranty or undertaking, express or implied, is made to the recipients of this document as to or in relation to the accuracy or completeness or otherwise of this document or as to the reasonableness of any assumption contained in this document. The information contained in this document does not take into account specific tax rules or accounting methods applicable to counterparties, clients or potential clients of Natixis. Therefore, Natixis shall not be liable for differences, if any, between its own valuations and those valuations provided by third parties; as such differences may arise as a result of the application and implementation of alternative accounting methods, tax rules or valuation models. In addition, any view, opinion or other information provided herein is indicative only and subject to change or withdrawal by Natixis at any time without notice.

Prices and margins are indicative only and are subject to changes at any time without notice depending on inter alia market conditions. Past performances and simulations of past performances are not a reliable indicator and therefore do not predict future results. The information contained in this document may include the results of analysis derived from a quantitative model, which represent potential future events, that may or may not be realised, and is not a complete analysis of every material fact representing any product. The information may be amended or withdrawn by Natixis at any time without notice. More generally, no responsibility is accepted by Natixis, nor any of its holding companies, subsidiaries, associated undertakings or controlling persons, nor any of their respective directors, officers, partners, employees, agents, representatives or advisors as to or in relation to the characteristics of this information. The opinions, views and forecasts expressed in this document (including any attachments thereto) reflect the personal views of the author(s) and do not reflect the views of any other person or Natixis unless otherwise mentioned.

It should not be assumed that the information contained in this document will have been updated subsequent to date stated on the first page of this document. In addition, the delivery of this document does not imply in any way an obligation on anyone to update such information at any time.

Natixis shall not be liable for any financial loss or any decision taken on the basis of the information contained in this document and Natixis does not hold itself out as providing any advice, particularly in relation to investment services. In any event, you should request for any internal and/or external advice that you consider necessary or desirable to obtain, including from any financial, legal, tax or accounting advisor, or any other specialist advice, in order to verify in particular that the investment(s) described in this document meets your investment objectives and constraints and to obtain an independent valuation of such investment(s), its risks factors and rewards.

Natixis is authorised in France by the *Autorité de contrôle prudentiel* (ACP) as a Bank – Investment Services providers and subject to its supervision. Natixis is regulated by the AMF in respect of its investment services activities.

Natixis is authorised by the ACP in France and subject to limited regulation by the Financial Services Authority in the United Kingdom. Details on the extent of our regulation by the Financial Services Authority are available from us on request.

Natixis is authorised by the ACP and regulated by the BaFin (Bundesanstalt für Finanzdienstleistungsaufsicht) for the conduct of its business in Germany. The transfer / distribution of this document in Germany is done by / under the responsibility of NATIXIS Zweigniederlassung Deutschland.

Natixis is authorised by the ACP and regulated by Bank of Spain and the CNMV for the conduct of its business in Spain.

Natixis is authorised by the ACP and regulated by Bank of Italy and the CONSOB (Commissione Nazionale per le Società e la Borsa) for the conduct of its business in Italy.

This research report is solely available for distribution in the United States to major U.S. institutional investors as defined by **SEC Rule 15(a)(6)**. This research report has been prepared and reviewed by research economists employed by Natixis (Paris). These economists are not registered or qualified as research economists with the NYSE and/or the NASD, and are not subject to the rules of the FINRA